



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-quatrième session

1^{er}-12 mars 2010

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée : « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale et sa contribution à l'adoption d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes en vue de la réalisation intégrale des objectifs du Millénaire pour le développement

Déclaration présentée par l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire Général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

E/CN.6/2010/1.

09-65456 (F)



Merçi de recycler 

Déclaration

1. L'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses (AMGE) considère que les petites filles doivent être au centre des efforts de mise en œuvre du Programme d'action de Beijing.

2. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing énoncent en section L que « tous les obstacles doivent donc être levés pour permettre aux filles, sans exception, de s'épanouir pleinement et de développer au mieux leurs capacités grâce à l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation, à la nutrition, aux soins de santé physique et mentale et à l'information qui s'y rapporte ». Par ailleurs, la section L prône la lutte contre la violence, les comportements et pratiques culturelles préjudiciables afin d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard de la petite fille, la sensibilisation des jeunes filles et leur participation à leur propre vie et à toutes les activités de la société.

3. Les petites filles et les jeunes femmes se heurtent à des difficultés disproportionnées dans de trop nombreux domaines. L'accès à l'éducation et la qualité de cette dernière pâtissent encore aujourd'hui de préjugés sexistes importants. En raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, la faim et la pauvreté touchent de plus en plus de personnes, placent les femmes et les jeunes en situation de risque et relèguent les petites filles au dernier rang des priorités. Le changement climatique, le manque d'eau et la crise dans le secteur de la pêche et d'autres ressources naturelles anéantissent l'avenir des jeunes filles et garçons. Les pratiques culturelles restrictives limitent les perspectives des jeunes filles, les cantonnent dans des rôles d'éducation des enfants et d'aide domestique et les exposent à des risques de maladie, de négligence et de violence. Le VIH/SIDA continue d'influer plus directement sur les chances dans la vie des femmes et des filles et plus de trois millions de petites filles subissent encore chaque année le traumatisme et les conséquences à long terme de la mutilation génitale féminine.

4. Nous savons que les petites filles et les jeunes femmes sont les composantes les plus essentielles de nos communautés si nous voulons transformer les perspectives offertes à tous et assurer un avenir durable à l'humanité. Plus de 600 millions de jeunes filles vivent dans les pays en développement et un quart de la population d'Asie, d'Amérique latine, des Antilles et d'Afrique subsaharienne est constitué de filles âgées de 10 à 24 ans. Transformer la vie des petites filles et des jeunes femmes sera le déclencheur d'un effet multiplicateur. L'adoption d'une approche basée sur le cycle de la vie et la satisfaction des besoins et des priorités des filles profiteront aux jeunes femmes, aux femmes adultes et même aux plus âgées. En autonomisant les petites filles et les femmes qu'elles deviendront, ce sont les familles et les communautés dans leur ensemble qui s'éloignent de la pauvreté et de la faim. Les jeunes filles et femmes instruites gagnent plus d'argent, fondent leur famille plus tardivement et mettent moins d'enfants au monde. Lorsque les jeunes filles comprennent leur propre santé et leurs droits, les communautés dans leur ensemble se portent mieux et sont plus sûres. Libérées de la violence domestique, de la contrainte et de la misère, les jeunes filles sont à l'abri du HIV et du SIDA et donnent naissance à des enfants en bonne santé. Des jeunes filles autonomes deviennent des femmes qui s'investissent dans leur famille et engagent un processus d'éducation et de soin rompant le cycle de la pauvreté et modifiant la perception des filles qu'ont les familles et les communautés : elles ne sont plus considérées comme un fardeau, mais appréciées et estimées.

5. Alors que l'on sait qu'investir dans les jeunes filles est la réponse la plus efficace à bon nombre des dilemmes rencontrés par l'humanité, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au niveau international sont effroyablement lents, et ils le sont encore plus pour ce qui concerne directement les petites filles. Moins d'un demi cent de chaque dollar É.-U. consacré aux programmes d'aide internationale est directement investi dans les filles.

6. Au travers de sa mission qui est de « permettre aux filles et aux jeunes femmes de développer pleinement leur potentiel de citoyennes du monde, conscientes de leurs responsabilités », l'AMGE place dès le départ la petite fille au cœur même de la solution. L'éducation et les programmes de développement du leadership, les actions communautaires et les campagnes de plaidoyer atteignent aujourd'hui dix millions de filles et de jeunes femmes et leurs communautés dans 145 pays.

7. Pour améliorer rapidement et de manière significative la situation des filles dans le monde, l'AMGE recommande à la communauté internationale, aux gouvernements et à la société civile de placer la petite fille au centre des politiques dans les quatre domaines suivants : autonomisation des filles; éducation et formation; santé et droits des adolescents; et participation à la prise de décisions.

Autonomisation des filles

8. L'autonomisation des filles repose sur un processus par lequel les filles prennent davantage le contrôle de leur vie, deviennent des membres actifs et estimés de leurs communautés et sont en mesure de faire des choix éclairés sur les questions qui les touchent directement.

9. La discrimination à l'encontre des filles et des jeunes femmes peut être fondée sur la classe sociale, la race, l'appartenance ethnique ou l'âge. Les obstacles incluent des relations de pouvoir inégales, des possibilités limitées en matière d'éducation, un accès insuffisant aux soins de santé et aux services, des préjugés culturels, et de piètres conditions économiques. Les filles et les jeunes femmes sont ainsi privées de leurs droits et marginalisées. Elles sont victimes de violence et d'abus; la violence domestique est notamment la principale cause de décès et d'invalidité pour les femmes de 15 à 44 ans, avant même la malaria, la guerre, les accidents de la route et le cancer combinés.

10. L'AMGE appelle la communauté internationale, les gouvernements nationaux et la société civile à autonomiser les filles en :

a) **Offrant** un environnement sécurisant et propice dans lequel les filles et les jeunes femmes seront en mesure de cultiver leurs propres valeurs et de grandir en toute confiance.

b) **Renforçant** l'engagement et l'action en faveur de l'autonomisation des filles et des jeunes femmes en tant que priorité des décisions politiques et budgétaires.

c) **Préconisant** que les médias, y compris les nouvelles technologies de communication, promeuvent les images positives des femmes et des filles.

d) **Impliquant** les hommes et les garçons dans les dialogues relatifs aux rôles des genres et en encourageant les interactions positives avec les femmes et les filles.

e) **S'attaquant** à la discrimination culturelle fondée sur le genre et en promouvant l'égalité des genres.

Éducation et formation

11. Soixante-dix pour cent des 130 millions d'enfants non scolarisés dans le monde sont des filles et l'enseignement primaire compte 42 millions de filles de moins que de garçons. Les filles qui ne fréquentent pas l'école primaire deviennent ces femmes qui constituent les deux tiers des 875 millions d'adultes analphabètes du monde et chaque année de scolarité non suivie représente pour les filles une diminution de 10 à 20 % de leurs revenus futurs.

12. Les structures familiales patriarcales et culturelles ont tendance à accorder la priorité aux besoins des garçons plutôt qu'à ceux des filles. Une situation économique difficile peut amener de nombreux parents à réquisitionner leurs enfants, surtout les filles, en guise de main d'œuvre additionnelle. La pénurie de locaux scolaires, le manque d'enseignantes, les longues distances à parcourir, les frais de scolarité inabornables et les normes culturelles qui renforcent les rôles traditionnels des femmes et la violence, sont autant d'obstacles supplémentaires qui entravent l'accès à l'éducation des filles. Même si les filles sont instruites, leur potentiel de gain est souvent inférieur à celui des hommes, dans la mesure où les femmes sont moins nombreuses à étudier les matières susceptibles de conduire au succès économique.

13. La définition de l'éducation formulée par l'UNESCO identifie trois types distincts : l'éducation formelle, l'éducation informelle et l'éducation non formelle, cette dernière correspondant à une activité éducative organisée, en marge du système formel établi, à l'intention d'un public identifiable et s'agissant des objectifs d'apprentissage identifiés. L'AMGE est d'avis que l'éducation non formelle contribue grandement au développement personnel et social de l'individu. L'UNICEF a constaté que l'implication de longue durée dans les organisations de filles a un impact positif sur la participation civique et la résistance aux pressions sociales.

14. L'AMGE appelle la communauté internationale, les gouvernements nationaux et la société civile à garantir aux filles une éducation globale, libre et de qualité en :

a) **Soutenant** les organisations impliquées dans la promotion de l'éducation des filles et des jeunes femmes;

b) **Renforçant** l'engagement politique afin d'accorder une priorité plus élevée à l'éducation des filles et des femmes;

c) **Introduisant** des stratégies de réduction de la pauvreté afin de garantir le droit à l'éducation à chaque enfant;

d) **Éliminant** la discrimination sexospécifique, en promouvant notamment des programmes éducatifs qui remettent en question les attitudes traditionnelles des hommes et des garçons à l'égard des femmes et des filles;

- e) **Proposant** un accès universel aux services sociaux et éducatifs de base;
- f) **Reconnaissant** l'éducation non formelle en tant que méthode positive d'apprentissage.

Santé et droits des adolescents

15. L'évolution rapide des conditions sociales et économiques dans le monde a un impact significatif sur la santé des filles et des jeunes femmes. Au jour d'aujourd'hui, les filles sont exposées à plusieurs risques d'ordre social, culturel, comportemental et environnemental, ainsi qu'à la discrimination et au manque d'accès à l'information, à l'éducation et aux services en matière de santé.

16. En Afrique subsaharienne, 27 % des filles de 15 à 19 ans sont mariées et 28 % mettent un enfant au monde avant l'âge de 18 ans. Chaque année, quelques 14 millions d'adolescentes donnent naissance. Ceci explique que les complications liées à la grossesse ou à l'accouchement soient les premières causes de mortalité chez les jeunes filles de 15 à 19 ans. En Afrique, 138 millions de femmes et de filles ont subi des mutilations génitales et ce nombre ne cesse de croître.

17. La pandémie du SIDA a un impact disproportionné sur les femmes et les jeunes filles, principalement en Afrique subsaharienne où trois femmes sont infectées par le VIH pour deux hommes. Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le ratio est encore plus marqué avec trois jeunes femmes infectées pour un jeune homme.

18. Le sexe reste un sujet tabou et l'éducation sexuelle demeure sujet à controverse dans de nombreux pays. Il est souvent difficile pour les filles et les jeunes femmes d'obtenir des informations précises et fiables sur le sexe et la sexualité ou de parler librement et en toute confiance des problèmes qu'elles rencontrent, notamment de contrôle des naissances, de grossesses hors mariage, de grossesses chez les adolescentes, de relations sexuelles avant le mariage, de moralité, d'abstinence et de MST.

19. Sur dix personnes qui souffrent de la faim dans le monde, sept sont des femmes ou des jeunes filles. La plupart des indigents qui luttent contre la faim souffrent de sous-nutrition chronique qui entraîne des problèmes de rachitisme, de faiblesse et des prédispositions accrues à la maladie.

20. L'AMGE appelle la communauté internationale et les gouvernements nationaux à garantir la prise en compte des problèmes et préoccupations des filles et des jeunes femmes en matière de santé en :

- a) **Offrant** aux filles et aux jeunes femmes une éducation et des informations appropriées, des compétences et l'accès aux services de santé et à des conseils, afin de leur permettre de faire des choix éclairés et responsables en matière de santé, y compris en proposant des programmes d'éducation non formelle de développement social, personnel et sexuel des filles et des jeunes femmes;

- b) **Allégeant** les contraintes qui pèsent sur les femmes dans l'accès à l'alimentation et en garantissant des interventions intégrant une perspective de genre pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les foyers;

- c) **Donnant** aux jeunes femmes l'occasion de participer à la planification, à la dispense et à l'évaluation de l'éducation sexuelle;

d) **Soutenant** les organisations de jeunesse qui offrent des espaces sûrs aux filles et aux jeunes femmes afin de leur permettre de discuter librement de sexualité, à l'abri de toute discrimination;

e) **Offrant** aux filles et aux jeunes femmes l'opportunité d'acquérir leur indépendance économique et sociale, afin qu'elles soient en mesure de prendre elles-mêmes les décisions quant à leur santé et que leurs choix économiques et professionnels ne mettent pas en danger leur santé et leur bien-être.

Participation à la prise de décision

21. La population mondiale est jeune. On estime que 87 % des adolescents vivent dans des pays touchés par la pauvreté, la faim, les maladies et la violence. Le fait d'être exposé à ces problèmes sans pouvoir y répondre peut mener au désespoir social, à la délinquance, et à l'abus d'alcool et de drogues. Les filles et les jeunes femmes sont particulièrement absentes du processus de prise de décisions, une absence qui persiste à l'âge adulte, puisqu'elles n'occupent par exemple que 17 % des sièges dans les Parlements africains.

22. Lorsque les enfants et les jeunes ont l'occasion d'identifier les problèmes qui affectent leur vie et, surtout, de trouver et de mettre en œuvre des solutions, cela renforce leur confiance en eux mêmes et les encourage à valoriser l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur la vie des autres. Si les actions citoyennes et communautaires sont apprises et mises en pratique par des filles, elles deviendront à l'âge adulte des leaders bienveillants.

23. L'AMGE appelle la communauté internationale et les gouvernements nationaux à inclure les filles et les jeunes femmes à l'ensemble des processus de prise de décision en :

a) **Garantissant** le droit à la liberté d'expression et l'accès à l'information aux filles et aux garçons, sur une base égalitaire;

b) **Garantissant** à tous les enfants, notamment aux filles, l'accès aux processus de prise de décision à tous les niveaux;

c) **Reconnaissant** que les enfants, notamment les filles, sont de puissants agents du changement dans tous les domaines de la société;

d) **Créant** un partenariat intergénérationnel fondé sur la confiance mutuelle, le respect et le développement d'objectifs communs;

e) **Garantissant** une représentation égale des filles au sein de tous les organes de prise de décision formels et informels;

f) **Remettant** en question le rôle des jeunes hommes dans la société, de manière à ce qu'ils endossent la responsabilité de leur propres activités et développent des relations égalitaires avec les jeunes femmes.